

Saint-Lô

La rentrée sonne pour 83 366 enfants et jeunes



C'est la rentrée des classes, ce lundi, pour les écoliers, collégiens et lycéens. Tour d'horizon avec Nathalie Vilacèque, directrice académique de la Manche.

Entretien

Nathalie Vilacèque, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche.

La baisse des effectifs est spectaculaire en cette rentrée scolaire 2019. Quel constat en tirez-vous ?

Elle est importante dans le premier degré, avec 559 écoliers en moins dans le public. Si le solde migratoire est plutôt stable dans la Manche, on s'aperçoit que les familles avec de jeunes enfants ont tendance à quitter le département. Il y a des arrivées, mais ce sont des couples plus âgés. Dans ce contexte, nous disposons de moyens constants en postes d'enseignants.

Cette diminution aura un impact sur les collèges à l'avenir. Faut-il craindre pour certains sites ?

Nous disposons de 53 collèges publics, souvent petits. On doit se mobiliser avec le conseil départemental qui décide des maintiens ou fermetures. Un diagnostic est en cours pour envisager une évolution du réseau des collèges. La situation n'est pas toujours idéale pour certains professeurs, qui doivent parfois se déplacer dans deux, voire trois établissements. Cela entraîne des difficultés au sein d'une équipe pédagogique.

La scolarisation obligatoire des enfants de 3 ans change-t-elle la donne ?

On parle là de cas particuliers, puisque 99 % des enfants âgés de 3, 4 et 5 ans vont déjà à l'école dans le département. C'est surtout une reconnaissance pour l'école maternelle, qui propose des apprentissages structurés. En France, nous avons une maternelle d'excellence. Tous les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016 doivent aller à l'école. S'il y a un aménagement horaire à envisager, ce n'est plus aux directeurs de le suggérer mais ce sont les familles qui doivent réclamer une dérogation.

Y aura-t-il des fermetures ou ouvertures de classes conditionnées au comptage des élèves ?

Non, la carte scolaire est établie et il n'y aura pas de mesures conditionnelles.

Où en est le déploiement du dédoublement des classes dans les Réseaux d'éducation prioritaires ?

On a jusqu'à 2022 pour que les classes de grande section, CP et CE1 fonctionnent avec douze élèves dans les zones concernées. Nous achevons le dédoublement en CP et CE1, avec 64 classes. Cette année, nous dédoublons cinq classes de grande section. Je rappelle que, dans la Manche, 80 % des classes de CP et CE1, toutes zones confondues, accueillent 24 élèves.

Cette rentrée est aussi marquée par la réforme du bac, avec la disparition des séries. Avez-vous rencontré des difficultés ?

Les équipes pédagogiques et les proviseurs ont mené un gros travail. Tout s'est déroulé sereinement. Les lycées de la Manche proposent au moins sept spécialités en dehors du tronc commun. Par exemple, 25 % des élèves de première ont opté pour une combinaison maths - physique - sciences de la vie et de la Terre. C'est sensiblement le même taux que la série scientifique par le passé. J'attache aussi beaucoup d'importance à la transformation de la voie professionnelle, avec de nouveaux programmes et une mixité des publics entre lycéens et apprentis. Nous allons pouvoir créer des passerelles entre les disciplines générales et les ateliers.

Comment les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) se mettent-ils en place ?

L'idée est de mieux répondre aux besoins des enfants en situation de handicap. Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont désormais rattachés à un territoire et ce sont les chefs d'établissements qui répartissent les besoins. L'objectif est de fonctionner au plus près des familles, pour que leurs enfants gagnent en autonomie.

Est-ce que tous les élèves en situation de handicap bénéficieront d'un accompagnant ?

Nous avons obtenu des dotations supplémentaires pour recruter des AESH. Quasiment tous ces enfants auront une aide. Il reste quelques cas à régler dans le Sud-Manche. Nous avons ouvert un service de l'école inclusive en juin 2019. C'est une cellule d'écoute destinée aux familles et aux AESH, qui bénéficieront de soixante heures de formation.

Propos recueillis par Cyrille CALMETS.



Nathalie Vilacèque, directrice académique des services de l'Éducation nationale de la Manche. - Crédit: Ouest-France